

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT CINQ

Le 17 juillet 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 juillet 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. LACROIX Jérémie (arrivé à 19h12), M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h08), M. GODINOT Alain, M. VAGINAY Laurent, Mme VAGINAY Hélène (arrivée à 19h36), Mme LEBEAU Colette (arrivée 19h16), M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence (arrivée à 19h19), M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M. DESCAGE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice :

41

Nombre de présents :

30

Nombre de votants : 40

Excusés : M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, M. MEUNIER Gérard, M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, Mme DUGELET Isabelle remplacée par M. VAGINAY Laurent, M. VIODRIN Jérôme, M. DUBUIS Pascal.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne à M. LAMARQUE Michel, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M. BERTHELIER Bruno, M. VALENTIN Alain à M. DESCAGE Guillaume, M. LAPALLUS Marc à M. PALLUET Dominique, M. VIODRIN Jérôme à M. VALORGE René, M. DUBUIS Pascal à M. GROSDENIS Henri.

Election d'un secrétaire de séance : M. GROSDENIS Henri (Arcinges).

N°2025/N°152

OBJET : ASSAINISSEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX RUE DES TANNERIES A CHARLIEU

Madame Hélène VAGINAY, Vice-Présidente en charge de l'eau et de l'assainissement, rappelle que Charlieu-Belmont Communauté rappelle Suite à l'étude du schéma directeur, il est prévu de créer un réseau d'eaux usées en parallèle d'un réseau eaux pluviales à créer par la commune rue des tanneries à Charlieu. L'état dégradé du collecteur unitaire ainsi que l'élargissement de la rue ne permet pas de le conserver en l'état et de le convertir en réseau d'eaux pluviales. Il est prévu de poser un réseau d'eaux usées en grès DN250 en tranchée commune avec la commune de Charlieu qui va aménager un réseau d'eau pluviales en DN400. L'exutoire de ces réseaux sur le boulevard Guinault est déjà en réseau séparatif, l'amorce de cette rue faisait partie de l'action O1-A8 tranche 3 ; travaux réalisés en 2020. La réduction escomptée des eaux claires parasites météoriques est d'environ 2800 m². Cette action permet également de récupérer un réseau déjà séparatif qui a été posé dans la rue du Pont de Pierre. Lors des travaux du Boulevard Guinault, la rue des Tanneries avait été raccordée au réseau d'eaux usées avec l'installation d'un déversoir d'orage provisoire, ce déversoir sera supprimé dans le cadre des travaux projetés.

Le projet est estimé à 275 000 € HT et le plan de financement prévisionnel est le suivant :

BESOINS			RESSOURCES				
Nature de la dépense	Montant du projet	Préciser en HT ou TTC (en TTC si vous ne récupérez pas la TVA ou si la somme n'est pas soumise à la TVA)	Financements	Montant subventionnable	Forme de l'aide (avance ou subvention)	Taux de l'aide en %	Montant de la contribution attendue
Dépenses d'investissement	274 533	HT	Agence de l'eau Loire-Bretagne	274533,4	Subvention	25%	68 633
Dépenses de fonctionnement (*)			Département de la Loire	274 533	Subvention	10%	27 453
			Nom de l'organisme ou collectivité apportant une aide financière				0
			Nom de l'organisme ou collectivité apportant une aide financière				0
			Total des ressources externes				96 087
			Autofinancement (total des besoins - ressources externes)				178 446
Total des besoins			Total des ressources				274 533

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide le projet de travaux de mise en séparatif de la rue des Tanneries à Charlieu pour un montant estimatif à 275 000 €,
- dit que les crédits sont prévus au budget assainissement
- autorise M. le Président à engager les démarches pour solliciter les financeurs à hauteur de 25 % auprès de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et 10 % auprès du Département.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Arcinges

M Henri GROSDENIS



Le Président de la Communauté
De Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250717-DELIB2025-152-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/07/2025
Publication : 22/07/2025